



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Bretagne



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CertDc CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE DES DÉCÈS

Webinaire
28 avril 2026

Isabelle CARTON – DGS / Anne-Sophie LEGIER-VASSARD – ARS Bretagne

PRÉSENTATION CertDc





Contexte projet CertDc

Définitions

Certificats de décès :

- Rédigés par un médecin
 - Volet administratif - mairies, INSEE, opérations funéraires (transport, inhumation...)
 - Volet médical - cause médicale / surveillance nationale (INSERM / Santé Publique France)

- Hiérarchiser les priorités de santé publique
- Mettre en évidence les facteurs de variation nationaux et internationaux
- Participer à l'alerte sanitaire

Élément déclencheur

Canicule 2003 → Apparition d'accumulation de retard

- Déclaration des décès
- Réception des volets médicaux

Besoin émergent

- Remontée immédiate des données
- Charge logistique allégée
- Fiabilisation des données



Nécessité d'améliorer le processus de
déclaration/surveillance des décès en France



Objectifs du déploiement CertDc

1. Participer à la veille et à l'alerte sanitaire

- **Remontée en temps réel des certificats de décès auprès du CepiDc et de SPF**

(3-4 mois de délais pour les certificats papiers)

2. Faciliter le travail des professionnels de santé

- **Mise à disposition d'une application mobile**
- **Interface ergonomique** de saisie et paramétrage
- **Outils d'aide à la saisie**
- **Génération automatique** attestation sur l'honneur

3. Simplifier la transmission pour les proches du défunt

- **Transmission instantanée** volet administratif aux mairies / police judiciaire / opérateurs funéraires
- Amélioration **qualité des données** remontées
- **Harmonisation pratiques & simplification échanges** préfectures / opérateurs funéraires

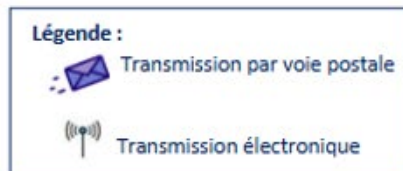
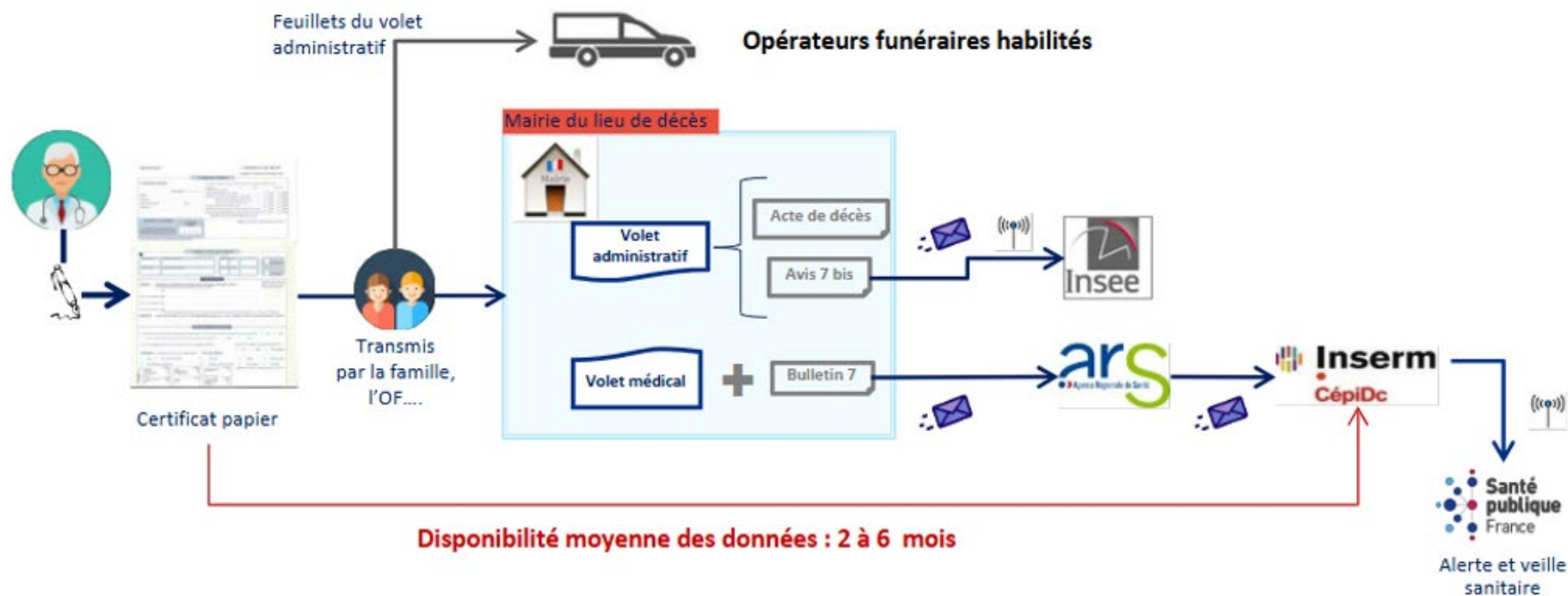
4. Faciliter le traitement au niveau ARS

- **Suppression circuits papiers / étapes intermédiaires**
- **Suppression coûts** d'achat / stockage / distribution / exploitation des certificats papiers
- **Accès** aux données sur les causes de décès pour veille sanitaire locale



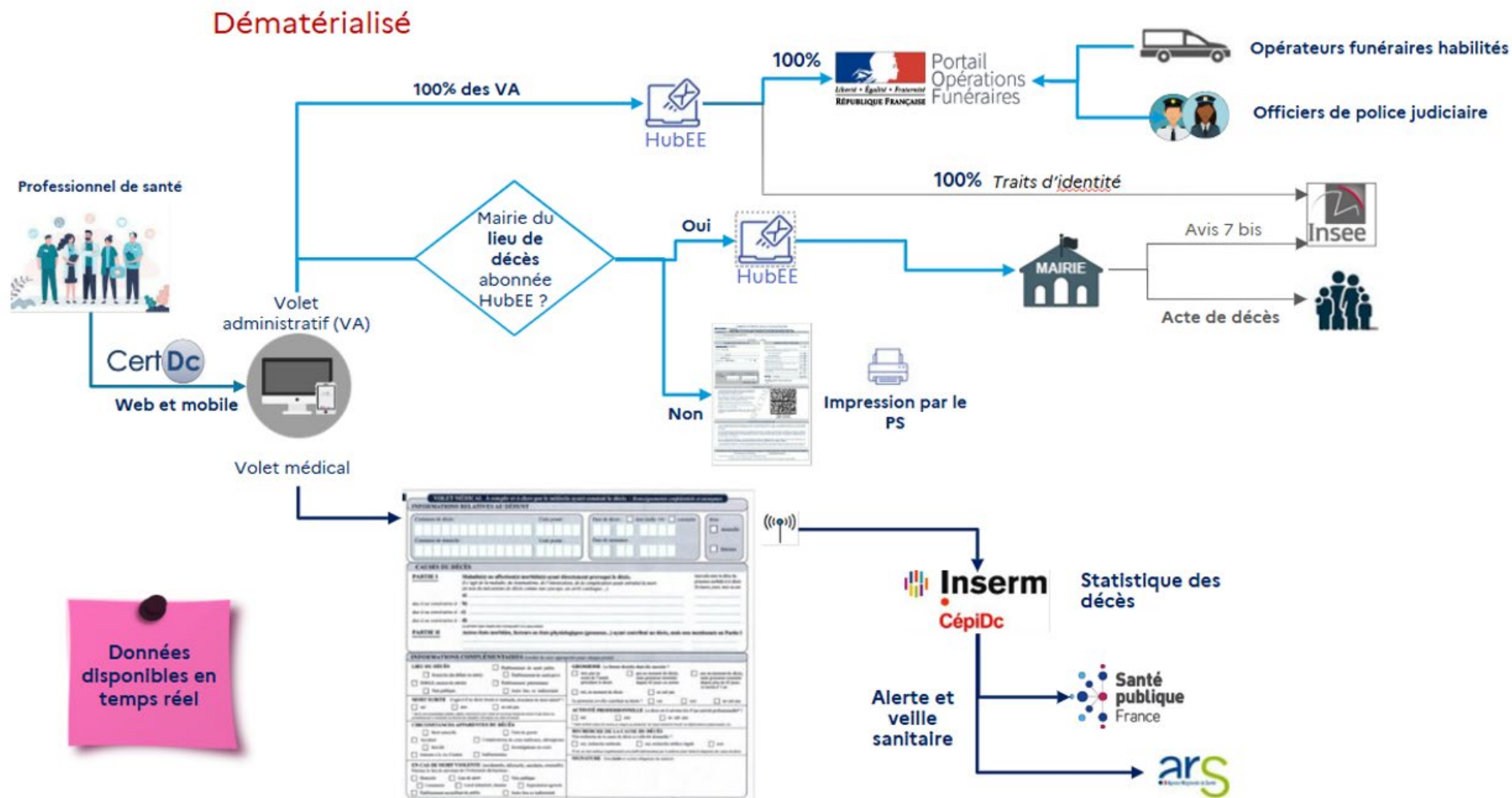
Circuit des certificats de décès

Au format papier





Circuit des certificats de décès





Obligation réglementaire de certification électronique

L'obligation réglementaire de certification électronique est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022

(publication du décret 2022-284 le 28 février 2022).

- L'objectif poursuivi est une meilleure réactivité sur les données de mortalité pour une estimation précoce de la distribution des causes de décès sur l'ensemble du territoire afin de permettre aux acteurs de la veille et sécurité sanitaire de proposer les mesures de gestion nécessaires.
- Cette obligation réglementaire va entraîner comme conséquence la diminution des certificats papiers mis à disposition des professionnels de santé et actuellement largement utilisés sur le territoire.
- Synthèse sur la réglementation : Cf. annexe 1

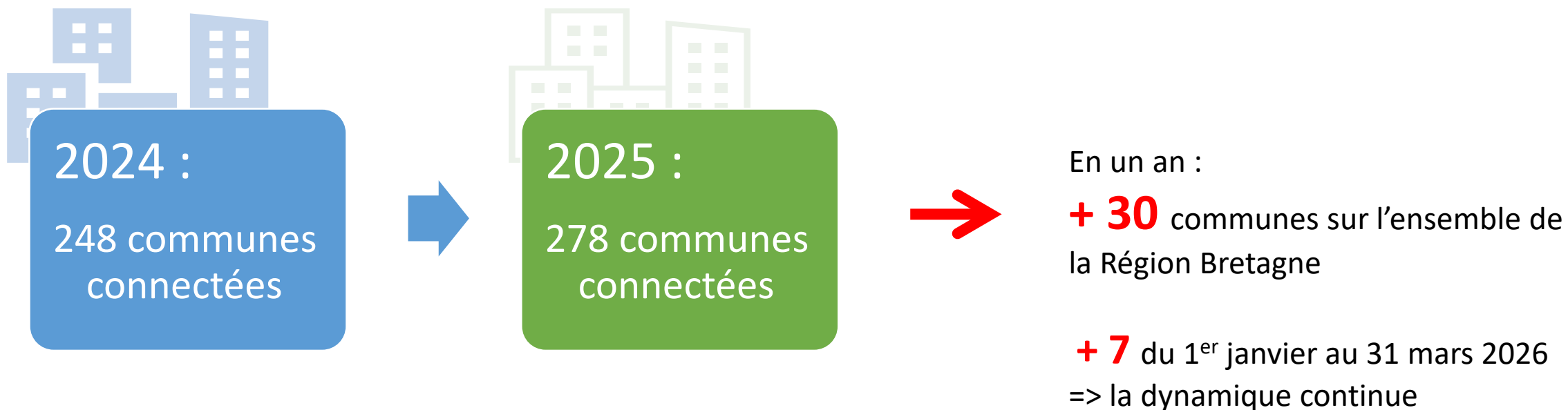


ÉTAT DES LIEUX





Evolution des communes raccordées en Bretagne, entre 2024 et 2025





Evolution du taux de e-décès en Bretagne

2022



39 487

décès

10 831

e-décès

27,43 %

taux e-décès

2023



37 521

décès

11 514

e-décès

30,69 %

taux e-décès

2024



37 924

décès

13 975

e-décès

36,85 %

taux e-décès

2025



37 871

décès

16 553

e-décès

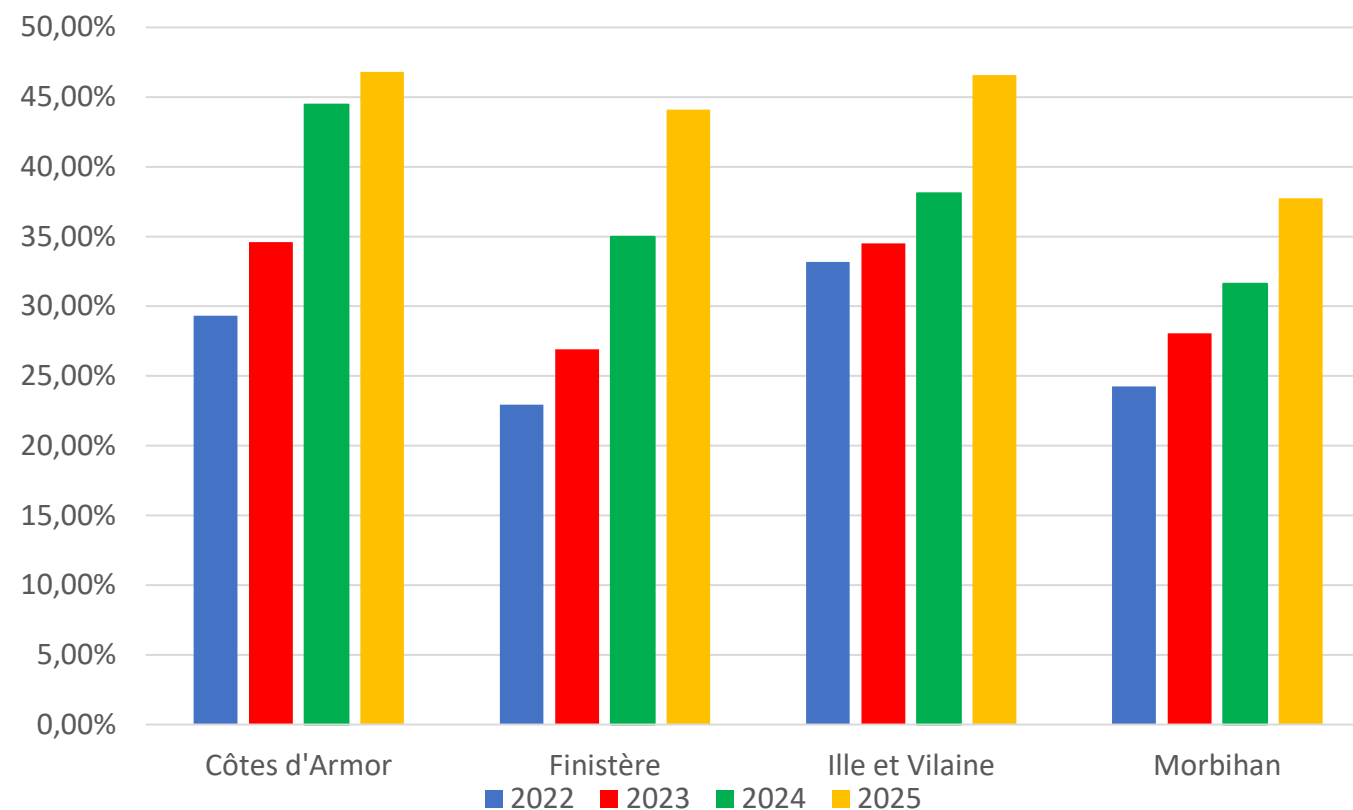
43,71 %

taux e-décès



Evolution du taux de e-décès par département

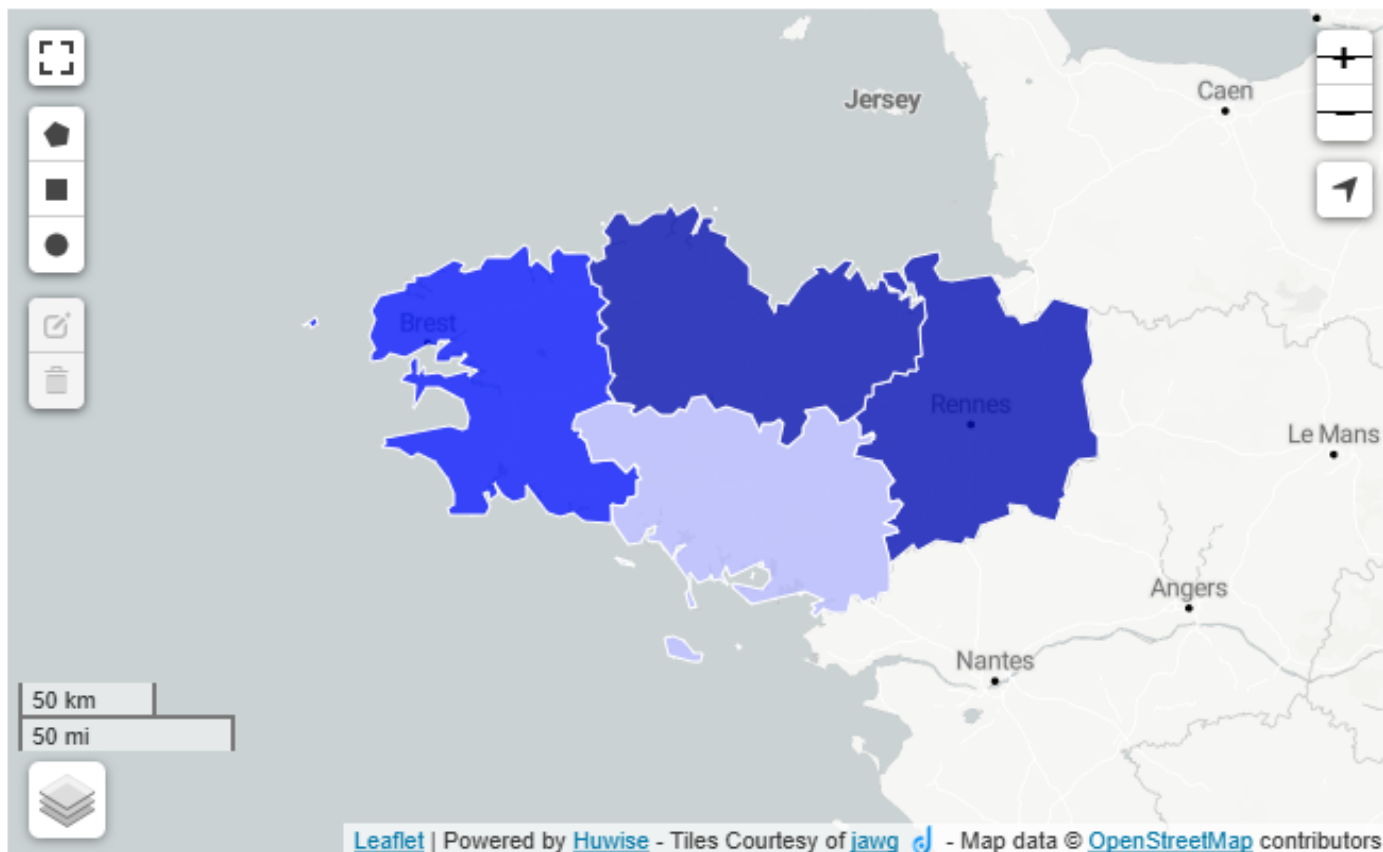
Département	2022	2023	2024	2025
Côtes d'Armor	29,32%	34,60%	44,46%	46,82 %
Finistère	22,93%	26,90%	34,98%	44,11 %
Ille et Vilaine	33,18%	34,50%	38,10%	46,59 %
Morbihan	25,24%	28,06%	31,61%	37,74 %





Taux de e-décès par département en 2025

Répartition géographique - taux de e-décès



Sélection

France : 54,48 %

Bretagne : 43,71 % ✕

Légende

Taux de e-décès

37,74%

46,82%





Les causes de décès

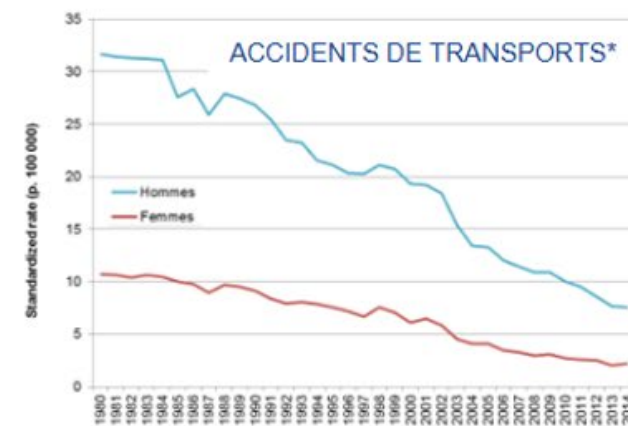
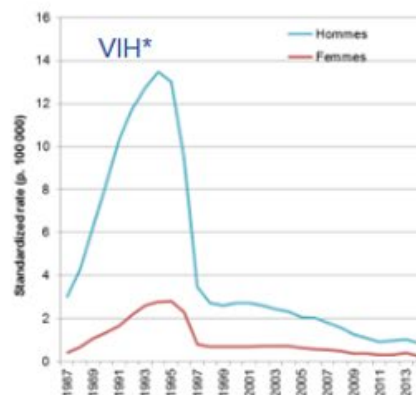
1^{er} indicateur de santé populationnel

Utiles pour :

- Hiérarchiser les priorités de santé publique
- Mettre en évidence les facteurs de variation nationaux et internationaux
- Participer à l'alerte sanitaire
- Évaluer les politiques de santé publique

Utilisées par :

- Nombreux acteurs utilisent les données
- Organismes régionaux, nationaux et internationaux (ARS, OMS, Eurostat, Santé publique France...)
- Recherche (Inserm, SNDS...)



* Taux standardisés de mortalité

Maladies Cardiovasculaires – Décès < 65ans 2020

Femmes



Hommes

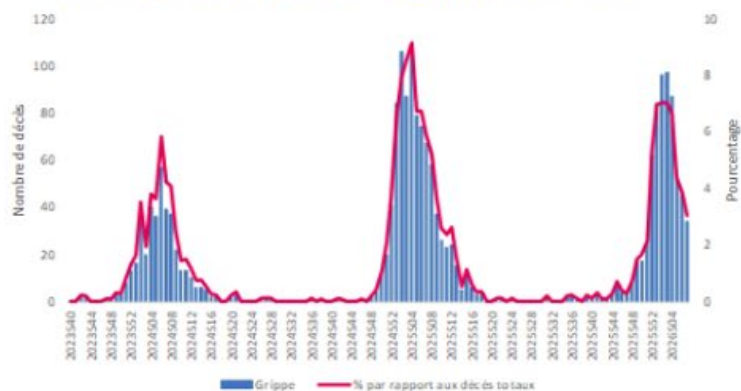




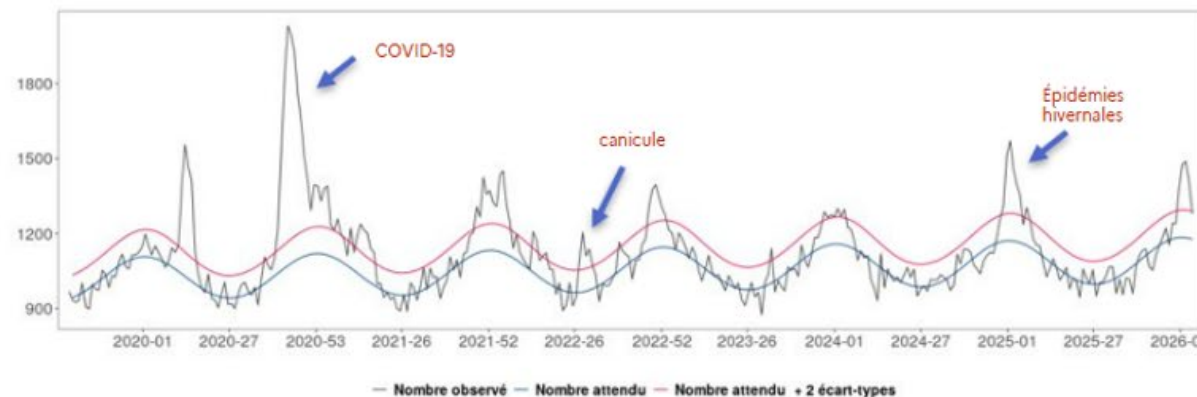
Les causes de décès

Caractériser « en temps réel » les problèmes de santé publique

Analyse réactive de la mortalité : épidémies hivernales exemple de la grippe en ARA



Mortalité globale en ARA*



*avec la méthode Euromomo (<https://www.euromomo.eu/>)

INFORMATIONS





Espace de déclaration de certificats de décès

CertDc À propos FAQ & Contact Accessibilité : partiellement conforme Document utilisateur CertDc Réglementation Mairies, établissements et IDE

BONJOUR ET BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE DE DÉCLARATION DE CERTIFICATS DE DÉCÈS

CertDc est l'application web dédiée à la certification électronique des décès (rédaction et gestion des certificats de décès dématérialisés).

Une version mobile est disponible pour les professionnels de santé devant rédiger un certificat de décès en dehors d'un établissement de santé : SAMU, SMUR, domicile, voie publique... (voir tutoriel infra).

Pour rédiger ou gérer un « eCertificat de décès » vous devez accéder à l'espace professionnel (voir tutos en bas de page).

Pour toute interrogation sont disponibles, en haut de page et en accès libre, les informations sur : la certification des décès ; la documentation utilisateur ; la réglementation ainsi que la liste des mairies abonnées et établissements utilisant CertDc.

[Tester la rédaction d'un certificat de décès](#)

RÉFÉRENT D'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX

Votre établissement n'est pas encore raccordé à CertDc !

[Vous souhaitez devenir référent d'un établissement ?](#) ?

[Vous souhaitez raccorder votre dossier patient informatisé à CertDc ?](#) ?

PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Pour votre première connexion n'oubliez pas votre carte CPS.

[Je suis en exercice dans un établissement](#)
(tuto CertDc web)

[J'exerce en libéral ou en SAMU, SMUR... et je veux rédiger des certificats de décès depuis l'application mobile](#)
(tuto CertDc mobile)

[Documentations utilisateurs](#)

[Tester la rédaction d'un certificat de décès](#)

Accédez à votre espace professionnel

Connexion avec carte e-CPS ou CPS :



PORTAIL SANTE

Ou

Connexion manuelle :

Si vous êtes professionnel de santé, entrez votre n° RPPS, sinon entrez votre identifiant CertDc

Entrez votre mot de passe

[Mot de passe oublié](#) / [Première connexion](#)

Connexion

[CertDc - Espace Professionnel - Page de connexion](#)



Documents utilisateurs CertDc

Accueil > Aide en ligne : Documentation utilisateur

Documents utilisateurs CertDc

Retrouvez ci-dessous l'ensemble de la document et les guides d'utilisation de CertDc, selon votre contexte professionnel

Rechercher

- [rédaction d'un e-cdc](#)
- [Guide de connexion](#)
- [Raccordement](#)
- [Fiches mémos](#)

Guide de rédaction d'un certificat de décès

 www.youtube.com/watch?v=xVL0uXv959k (lien à copier-coller dans votre navigateur)

Guide de connexion

Description	Fichier
Guide de connexion CPS / eCPS / RPPS / Identifiant	→  CertDc_Guide_de_connexion_vf(1).pdf 740 Mo

Raccordement de mon établissement à CertDc

Je raccorde mon établissement à CertDc

Description	Fichier
Guide pour raccorder son établissement	→  CertDc_Formation_raccordement_V2.pdf 461.98 Ko

[CertDc - Espace public - Document Utilisateur CertDc'](#)



Tarissement des certificats de décès « papier »

DÉPARTEMENT : _____ CERTIFICAT DE DÉCÈS
conforme à l'Arrêté du 24 décembre 1996

A remplir par le Médecin

Le docteur en médecine soussigné, certifie que le mort de la personne obligée ci-dessus, survenue le _____ à _____ heures _____ en ville et _____ (voir 1 au verso)

Code Postal : _____

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Domicile : _____

Le docteur en médecine soussigné, certifie que le mort de la personne obligée ci-dessus, survenue le _____ à _____ heures _____ en ville et _____ (voir 1 au verso)

Obstacle médico-légal (voir 2 au verso) OUI NON

Obligation de soins en libre résidence (voir 3 au verso) OUI NON

_____ dans un service hospitalier (voir 4 au verso) OUI NON

_____ dans un service simple (voir 5 au verso) OUI NON

Obstacle au don de corps (voir 6 au verso) OUI NON

Prélevement en vue de rechercher la cause de la mort (voir 7 au verso) OUI NON

Présence de problème fonctionnant au moment du décès (voir 8 au verso) OUI NON

Important : bien reciter les obligations de médecin

RÉSERVÉ À _____

Le nombre de _____

Partie I

Partie II

Informations complémentaires

Le décès est-il survenu pendant une grossesse (à déclarer, même si cet état n'a pas contribué à la mort) ou moins d'un an après ? 1. Oui 2. Non

Dans ce dernier cas, intervalle entre la fin de cette grossesse et le décès : _____ Mois _____ Jours

En cas d'accident, préciser le lieu exact de survenue (voir publique, domicile...) : _____

Stagiaire d'un accident du travail (ou pendant celui-ci) ? 1. Oui 2. Non 3. Sans précision

Autopsie 1. une autopsie a-t-elle été ou sera-t-elle pratiquée ? 1. Non 2. Oui, résultat disponible 3. Oui, résultat non disponible

Lieu du décès 1. Domicile 2. Hôpital 3. Clinique privée 4. Hospice, maison de retraite 5. Voie publique 6. Autre lieu

Signature (Née Joubert) et Cachet (obligatoire) de médecin

- L'ARS diminue la distribution des certificats papier.
- Ce tarissement s'opérera selon la modalité suivante :
 - Mise en application de quota en fonction du demandeur



Questions



ANNEXES





Annexe 1 _ Réglementation

Synthèse

CGCT

Article R. 2213-1-1

- Le certificat comprend 2 parties : VA & VM plus VMC
- VA et VM établi par le **médecin, le médecin retraité, l'étudiant** ou le **praticien, l'IDE** qui constate et atteste le décès
- VM et VMC non nominatifs
- VMC établi par le médecin qui fait la recherche ou l'autopsie

R. 2213-1-1-1

D. 2213-1-1-1

D. 2213-1-1-2

D. 2213-1-1-3

D. 2213-1-1-4

D. 2213-1-1-5

D. 2213-1-1-6

Article R. 2213-1-2

- VA & VM obligatoires sur ~~CertDc~~ en ES ou EHPAD
- VA transmis électroniquement à la mairie du lieu de décès et aux opérateurs funéraires **et aux OPJ**
- VM transmis à l'Inserm ~~CépiDc~~ et modifiable dans les 96h00
- La mairie du lieu de décès informe l'Insee

Article R. 2213-1-3

- ~~l'Inserm-CépiDc~~ est en charge de la base des VM et VMC
- Les données de la base sont accessibles :
 - SpF
 - ARS
 - Registre de pathologie agréé

Article R. 2213-1-4

- A titre exceptionnel, si décès hors ES ou EHPAD il peut être établi sur support papier
- L'officier d'état civil conserve le VA et transmet le VM au ~~CépiDc~~ via les ARS
- Si la mairie ne peut recevoir le VA électroniquement, il est imprimé et transmis

Article L. 2223-42

- Certificat de décès exigé pour la fermeture du cercueil
- Professionnels autorisés
- Modèle défini par le min santé
- Contient les causes de décès
- A des fins de santé publique
- OML en l'absence d'identité du défunt
- Confidentiel

Décret

- 10 mai 2017
 - Fixe les conditions du versement du Forfait : lieux et horaires

Arrêtés

- 10 mai 2017
 - Fixe le montant du Forfait à 100 euros
- 29 mai 2024
 - Fixe les 2 modèles de Certificats de décès (général et néonatal)
- 29 mai 2024
 - Fixe la liste des infections prescrivant ou portant interdiction de certaines opérations funéraires mentionnées à l'article R 2213-2-1 du CGCT
 - Et abrogation de l'article 37 de l'arrêté du 1^{er} juin 2021
- 22 avril 2025
 - Formation des IDE
- 26 juin 2025
 - Forfait pour l'établissement des certificats par les IDE

CSS Articles L162-5-14-2 (Médecins) et L162-12-5 (IDE) Articles D612-30 & D311-1

Prise en charge du constat de décès : à domicile, en ESMS, en fonction de plages horaires et introduction du forfait



Annexe 2_ Informations pratiques

URLs de connexion :

- <https://certdc.inserm.fr> pour la version web
- <https://certdc.inserm/mobile> pour la version mobile

Je passe obligatoirement par **PROSANTECONNECT** à la 1^{ère} connexion :

- [Authentification - Portail Pro Santé Connect](#)

Mes données doivent être à jour dans le RPPS : email et téléphone (donc dans le portail de l'ordre)

Je m'aide des tutos accessibles sur la page d'accès à la version web de CertDc si nécessaire (dans le carré blanc Professionnel de santé)



Annexe 3_ Informations pratiques

Support CPS/eCPS :

- [Contact | Agence du Numérique en Santé](#)
- 0 806 800 213 (Service gratuit + prix de l'appel)

Support CertDc :

- 01 44 23 67 89 (du lundi au jeudi e 8h à 18h30 et le vendredi de 8h à 18h)
- support.dsi@inserm.fr pour les questions relatives à l'application

La liste des mairies abonnées est consultable sur la version web de CertDC.

La version mobile informe de l'abonnement dès la saisie de la commune de décès (1^{er} champ à saisir)



Merçi!